

**Colistin® pour inhalation fiol sec
colistine
1 mioUI
(pce)
Code art. 96000**



**Colistin® pour inhalation fiol sec
colistine
2 mioUI
(1x14)
Code art. 481044**



La Colistin® pour inhalation 1 mioUI est provisoirement remplacée par de la Colistin pour inhalation à 2 mioUI.

Le dosage et les modalités de reconstitution des fioles sont différentes. Attention aux risques de confusion entre les fioles.

